

Site Natura 2000 I11 « Cembraie, lacs, pelouses et tourbières de Belledonne, de Chamrousse au Grand Colon »

## Comité de pilotage

12 décembre 2023 – 9h30h à 12h - Mairie de Revel

### Compte-rendu

Présents

PELLETIER Vincent	Adjoint REVEL	VP
BOURDELAIN Coralie	Plan de Revel	CB
DELASTRE Sophie	chargée mission enviro Chamrousse	SD
COURTOS Guillaume	gestionnaire ENS - Dpt Isère	
BUTIN Jean-Baptiste	CM Biodiversité / DDT 38	
CHAPPELLET Hugues	OFB 38	
MARTINET Céline	HRB. Grappe Hydrocap.	
ROISIN Cécile	La Combe de Lancy	
HERT Laura	Espace Belledonne	
Audrey PAGANO	CEN Isère	
MIUET Régine	CCLG	
GIRAUD Roger	Adjoint la Combe de Lancy	
CALLEC Armand	Elu St Martin d'Uriage	
	Espace Belledonne	
PEREIRA JOSÉ	FEDERATION DE PECHE DE LISERS	
du TRIEVENAT Z	Etat forestier / l'Outier Saul	
BUZZARELLO Yannick	FDC 38	
BROUET René	ADNEC chamrousse.	
PAUKARD Joseph	Fédération des Alpes Isère	
HARDY christopher	directeur office tourisme Chamrousse	
Lucie Bezombes	animatrice Natura 2000	

*Excusés :*

Sophie Gouin – Communauté de Communes Le Grésivaudan

Annick Guichard – Conseillère Départementale

Thierry Kovacs – VP Région AURA

M. Milesi - Communauté de Communes Le Grésivaudan

M. Suszylo – Conseiller Départemental

Germain Vandeneeckhoutte – FFRandonnée de l'Isère

Introduction et tour de table des participants.

L'Ordre du jour est annoncé :

- Introduction et tout de table
- Rappels sur Natura 2000
- Point d'actualité sur la nouvelle politique Natura 2000 de la Région AuRA
- Bilan de l'animation 2023
- Perspectives pour 2024
- Echanges

Les diapos du support de présentation (joint à ce CR) sont déroulées.

### **Rappels sur Natura 2000**

Concernant le fonctionnement actuel, C. Bourdelain insiste sur le fait que l'enveloppe d'un peu moins de 30k€ couvre tous les frais, et que beaucoup de choses réussissent à voir le jour avec ces moyens assez limités.

### **Point d'actualité sur la nouvelle politique Natura 2000 de la Région AuRA**

C. Bourdelain précise que la Région AURA avait dit qu'ils se rapprocheraient des structures porteuses actuelles pour mettre en place la nouvelle stratégie, ce qui n'a pas été fait.

A. Pagano précise également que le CEN n'a pas beaucoup d'information non plus sur leur reprise de certains sites Natura 2000 et que cette situation n'est pas vraiment souhaitée par le CEN.

JB. Butin rajoute qu'il a eu très peu d'échanges avec la Région lors de la passation. La DDT garde la compétence pour les évaluations des incidences et pour les création et modification de limites de site.

### **Bilan des activités 2023**

Seules les actions pour lesquelles il y a eu des échanges sont reportées dans ce CR. Voir la présentation jointe.

- BELL\_02/30

A. Pagano demande quels milieux sont concernées par le contournement du sentier PDIPR du Grand Colon. Il y a des zones humides, mais c'est surtout un contournement des zones de couchade des brebis, donc lié à la pratique pastorale.

- BELL\_03

R. Brouet questionne sur la présence de chevaux dans la Tourbière de l'Arselle. S. Delastre répond que le sujet a été abordé au comité de site de l'ENS et précise que les parcs sont présents dans l'APPB.

- BELL\_09

Y. Buzzarello explique que la détection de crottiers de tétras-lyre est plus facile avec un recouvrement de 30% de neige, après la végétation les recouvre. De plus, s'il y a peu de neige, les tétras ne peuvent pas faire de nid et on retrouve moins de crottiers. Les zones de reproduction se trouve proches des zones d'hivernage. Sur Belledonne les populations de tétras se portent plutôt bien.

L. Bezombes précise l'ACCA de Revel fait des comptages et qu'en 2023 une trentaine d'individus ont été comptés.

S. Delastre informe que des petits clips vidéo et des jeux sur le tétras-lyre sont disponibles à la FDCI.

- BELL\_10

A. Callec questionne sur le lien entre l'étude de la reproduction des Truites farios dans le Claret et les enjeux Natura 2000 (amphibiens notamment), et dit qu'il est normal de se poser de nouvelles questions avec l'évolution du contexte. H. Chapelet répond que l'homme a un impact de par ses pratiques et qu'il est illusoire de vouloir tout supprimer, il vaut mieux mener une gestion en concertation où chaque partie peut s'y retrouver. L'étude de la reproduction pourrait permettre à terme de réduire ou arrêter l'alevinage, ce qui se décidera en concertation. L. Bezombes précise que l'objectif de Natura 2000 est bien de concilier les usages, et cette fiche action va dans ce sens. C. Bourdelain ajoute que les études permettent de cibler les zones les plus à enjeu et orienter la gestion en préservant un lac en particulier par exemple. A. Callec dit que les lacs sont des zones à fort enjeu de biodiversité, et que la baignade est aussi une source de pression. L. Bezombes explique que la Fiche Action montée avec le CEN dans le cadre du CVB a pour objectif d'étudier 4 pressions sur les lacs.

- BELL\_14

J. Paillard de la FAI explique que les MAEC sont contractualisées en croisant les enjeux de biodiversité ainsi que les possibilités en termes de gestion pastorales. A. Pagano explique que le CEN et la FAI ont étudié l'interaction entre le pastoralisme et les zones humides sur l'alpage de la Pra (dans le cadre d'une action du CVB) et qu'ils ont fait des préconisations, comme mettre un parc de nuit un peu plus éloignée de la tourbière de la Pra, mais la pression de prédation est telle que l'éleveur ne peut pas mettre en place cela.

- BELL\_15

JC. Thievenaz explique que les pistes de tirage lors d'exploitation forestière sont toujours les mêmes, ainsi que les pistes empruntées par les tracteurs. La forêt du domaine de l'Oursière est gérée en forêt jardinée en favorisant la régénération.

- BELL\_18

H. Chapelet invite L. Bezombes à se rapprocher de la DRAS qui travaille sur l'interaction entre la fréquentation et la faune sauvage (bouquetin notamment) et domestique grâce à des suivis GPS (déplacement hors des sentiers lors de passage de randonneurs par exemple).

- BELL\_22/23/24

JC. Thievenaz dit que l'étude et l'analyse de la fréquentation c'est très bien, mais qu'il faut aussi savoir comment maîtriser la fréquentation. C. Hardy informe que la fréquentation se déporte aux lacs Robert (notamment les bivouacs). Il se demande s'il faut du coup agir aux lacs Robert au risque de encore déporter la fréquentation. S. Delastre se demande sur les chiffres de l'éco-compteur du Crozet sont corrélés à la présence du troupeau côté Pra, mais il ne semble pas.

- BELL\_28

A. Callec s'inquiète de l'intégration paysagère des panneaux et suggère de faire attention à ne pas les multiplier. H. Chapelet alerte les élus sur le fait que des interdictions sont très compliquées à faire respecter : ils sont 19 à l'OFB pour tout l'Isère et la Gendarmerie est aussi débordée. Un récent « tourisme de fraîcheur » va s'intensifier, il faut réfléchir collectivement à des alternatives pour désengorger les sites en altitude. JC. Thievenaz appuie cela et ajoute que tout ne peut pas être toléré. Il explique que sur le terrain privé de l'Oursière, les pratiques sont conventionnées (chemins au PDIPR) et que les autres pratiques ne sont théoriquement pas autorisées. Il faut anticiper la fréquentation et la limiter. S. Delastre se rappelle de réunions sur le tourisme de fraîcheurs organisés par les PNR du Vercors et de Chartreuse et propose de s'en rapprocher. C. Hardy indique que le flux de fréquentation est de +23 à 30% ces dernières années et qu'il faut

rééduquer les pratiquants.

R. Millet rappelle que la CCLG a mis en place une signalétique et des messages communs au travers des camps de base (8 sur Belledonne géré par la CCLG). Il faudrait que la signalétique et les messages soient uniformisés au maximum. A. Callec abonde en disant que le département propose des outils de communication.

- BELL\_38

Concernant les trails, JC. Thievenaz redit qu'il souhaite une centralisation des demandes comme cela se fait dans le PNR du Vercors.

J. Paillard dit que c'est aussi de la responsabilité des organisateurs de faire passer des messages comme quoi pour pratiquer le trail il faut respecter les pratiques et la biodiversité présente en montagne. Cela peut être une condition de passage des trails sur les territoires.

### **Programmation 2024**

Pas de remarque particulière.

Fin du compte rendu, merci aux participants.